



**EURE**

Le 26/08/2010

Vous avez été récemment sollicité par notre direction au sujet d'une expérimentation sur des espaces de dialogue. Vous vous êtes très certainement interrogé sur cette démarche et son contenu. Qu'en est-il réellement? A quoi cela va t-il servir? Quel est son contenu?

Dans le cadre des discussions entre la Direction générale et les syndicats sur l'amélioration des conditions de vie au travail, il a été décidé par la DG la mise en place d'espaces de dialogue, sous la coordination de l'Institut de recherche économique et sociales (IRES). Deux départements ont été retenus dans un 1er temps dont le département de l'Eure.

Cette expérimentation va comporter plusieurs modalités de réunion au niveau des services : entre agents, entre agents et cadres, entre cadres...

Pour la CGT Finances Publiques<sup>27</sup>, il ne s'agit aucunement de faire des propositions qui accompagneraient les suppressions d'emplois; il s'agit d'améliorer les conditions de travail des personnels au sens le plus large. Ces espaces sont libres et doivent permettre aux agents de s'exprimer sur tous les sujets: emplois, contenu du travail, qualité du travail, sens donné au travail, indicateurs et objectifs, relations hiérarchiques, rôle de l'encadrant, risques psychosociaux, etc .....

Dans la conception que la CGT défend, ces espaces de dialogue doivent permettre aux agents de se réapproprier collectivement la question du travail, de son organisation et de débattre des difficultés qu'ils rencontrent pour accomplir les missions; et les problématiques sont nombreuses.

Pour exemple, l'examen au CHSM du rapport de la médecine de prévention 2009 a révélé: 208 situations de harcèlement moral, 97 états d'épuisements professionnels, 100 syndromes psycho-traumatiques et 25 suicides pour le ministère des Finances dans son ensemble!!.

La CGT Finances Publiques a rappelé à la Direction Générale les trois sujets essentiels sur lesquels l'administration se refuse encore à ouvrir la discussion et qui sont pourtant des facteurs importants de la dégradation des conditions de travail : l'emploi, les réformes et l'individualisation de la gestion des agents.

La CGT Finances Publiques a cependant considéré positif le fait que l'administration reprenne à son compte nombre de constats exprimés depuis longtemps par les syndicats sur les causes de la dégradation des conditions de vie au travail et un nombre conséquent de leur propositions.

En fin d'année, le rapport établi par l'IRES sera remis aux organisations syndicales locales et fera l'objet d'un CTP spécifique. La généralisation et les suites à donner à ces espaces de dialogue dépendront de la réussite de l'expérimentation et cette réussite dépend essentiellement de votre implication dans cette démarche. Nous vous invitons donc à y participer.